


<b>Bike #</b> <b>Vélos #</b>	<b>Lock #</b> <b>Cadenas #</b>	<b>Lock</b> Combo: Combinaison de cadenas de vélo:
---------------------------------	-----------------------------------	---

**TEMPORARY ISSUE TO AN INDIVIDUAL - PRÊT DE MATÉRIEL À UN PARTICULIER**

 National Defence Defence nationale	SURNAME - NOM DE FAMILLE / FIRST NAME-PRÉNOM	RANK - GRADE / PRI / SN - CIDP / NM

UNIT - UNITÉ	E-MAIL / COURRIEL	TELEPHONE NO. - No DE TÉLÉPHONE
--------------	-------------------	---------------------------------

STOCK NUMBER NUMÉRO DE NOMENCLATURE	DESCRIPTION - DÉSIGNATION	QUANTITY - QUANTITÉ												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	<b>Mountain/Phat Bike - Vélos de randonnés ou vélos de montagne</b>													
	<b>Safety Helmet/Casque de protection</b>													
	<b>Bike Cover/Housse de vélo</b>													
	<b>Bell/Sonnette</b>													
	<b>Lock/Cadenas</b>													
	<b>Bike Light/Lumière de vélo</b>													

**Please indicate the Bike Frame size Based on your Height:**  
**Veillez indiquer la taille du cadre du vélo en fonction de votre taille:**

<b>5'2"-5'6" S/P</b>	<b>5'6"-5'10" M/M</b>	<b>5'10"-6'1" L/G</b>	<b>6'1" + XL/TG</b>
----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------

**Failure to report back to PSP - Sports Stores on or before the below date will result in Base Chief being notified and your CoC.**

**L'omission de vous rendre au magasin de sports des PSP au plus tard à la date indiquée ci-dessous entraînera le signalement à l'adjudant-chef de la base et à votre C de C. en apposant votre signature ci-dessous, vous reconnaissez avoir pris connaissance de cette déclaration.**

**INITIAL / INITIALE**

ACKNOWLEDGEMENT BY INDIVIDUAL OF RECEIPT OF STORES LISTED IN: - ACCUSÉ DE RÉCEPTION DES MARCHANDISES INDIQUÉES À LA:

COL	SIGNATURE/Signature du client	DATE	COL	SIGNATURE/Signature du client	DATE
1			6		
2			7		
3			8		
4			9		
5			10		

Date of Return Date de retour	Customer Signature Signature du client	Staff Signature Signature du membre du personnel		
		INSPECTED BY INSPECTÉ PAR	YES/ OUI	NO/NON
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

**Equipment Return/Retour de l'équipement:**

Date:

Staff Name:  Staff Signature:

Nom du membre du personnel Signature du membre du personnel

**Client to fill out / À remplir par le client**  **Staff To Fill Out/À remplir par le personnel**



Chuck Wilson  
Gestionnaire, Conditionnement physique & sports  
BFC Borden  
705-424-1200 poste 2520  
[Chuck.wilson@forces.gc.ca](mailto:Chuck.wilson@forces.gc.ca)

## POLITIQUE

### RÈGLES ET RÈGLEMENTS POUR L'UTILISATION DES VÉLOS DE MONTAGNE, DES VÉLOS RANDONNÉES ET DES VÉLOS ROUTIERS

---

1. Tout membre des FAC, du MDN ou employé de FNP qui emprunte un vélo de montagne, un vélo randonnées ou un vélo de route dans le cadre du programme de conditionnement physique et de sport des PSP doit respecter les règles suivantes:
  - a. Un vélo ne peut être emprunté que pour une semaine au maximum et l'utilisateur doit retourner le vélo en dedans de sept (7) jours pour le rendre ou demander à le réemprunter. Tout utilisateur qui ne respecte pas cette règle se verra refuser l'utilisation future de cet équipement;
  - b. Ces vélos ne doivent être utilisés que sur la base seulement;
  - c. Les utilisateurs doivent respecter toute les règles et tous les règlements relatifs au Code de la route de l'Ontario;
  - d. Les utilisateurs doivent emprunter et porter un casque de protection, une sonnette et un cadenas lors de l'emprunt des vélos;
    - i. Les utilisateurs doivent se conformer au paragraphe 18 de la Politique vestimentaire et de conduite de la BFC Borden :

« Les cyclistes et les planchistes sont responsables de s'assurer qu'ils sont très visibles de la circulation à tout moment et protégés contre tout accident ou chute. Tous les cyclistes et planchistes doivent porter un casque et un EPI approuvés CSA. Pendant les périodes de visibilité réduite, dans l'obscurité (30 minutes avant le coucher du soleil et 30 minutes après le lever du soleil), l'utilisation d'un équipement réfléchissant est obligatoire. »
  - e. Les vélos ne doivent pas être utilisés sur les rampes ou pour la course; et
  - f. Les utilisateurs doivent s'assurer que les vélos sont sécurisés à l'aide du cadenas fourni dès qu'ils ne sont pas utilisés.
2. Je reconnais avoir lu et compris les règles et règlements qui précèdent dans ce document en ce qui a trait à l'utilisation des vélos et je m'engage à la propriété publique et NPP à la hauteur de la valeur de remplacement. **Dans le cas où je ne retournerais pas le vélo, je m'engage à payer 30 % du coût de remplacement jusqu'à un maximum de 400,00 \$.**

PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE

SIGNATURE

DATE



Chuck Wilson  
Manager, Fitness & Sports, CFB Borden  
705-424-1200 ext. 2520  
[Chuck.wilson@forces.gc.ca](mailto:Chuck.wilson@forces.gc.ca)

# POLITIQUE

## RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE BIENS PUBLICS ET NON PUBLICS

---

1. Tout membre des FAC, du MDN ou employé des FNP qui emprunte du matériel du Service de conditionnement physique et de sport des PSP est tenu de rembourser à l'État les pertes financières subies :

- a. Si, volontairement ou par négligence, il cause ou permet le dommage, la perte, la défectuosité, le vol, la destruction ou le mauvais emploi de biens appartenant au ministre, ou y contribue.

2. Tout membres des FAC, du MDN ou employé des FNP qui, volontairement ou par négligence, cause ou permet le dommage ou la perte, la défalcation, le vol, la destruction ou la dépense irrégulière de biens publics ou non publics, ou qui y contribue, est tenu de rembourser les FNP de toute perte financière subie.

Par ce document, je reconnais avoir lu et avoir compris cette politique et que je suis tenu financièrement responsable des pertes ou des dommages à la propriété publique et des FNP.

PRÉNOM ET NOM

SIGNATURE

DATE



## **BASE DES FORCES CANADIENNES BORDEN/PSP DÉGAEMENT DE RESPNSABILITÉ**

**NOTA : En signant le présent document, vous acceptez une obligation légale. Si vous n'en comprenez pas la portée, demandez qu'on vous l'explique avant de le signer.**

1. Je reconnais et comprends que mon utilisant de TOUT l'équipement de sports et de loisirs fourni par les PSP (ci-après désigné « l'activité »), organisée et/ou parrainée par les PSP au nom de la base des Forces canadiennes Borden, comporte des risques, entre autres celui de me blesser de diverses manières ou d'éprouver divers problèmes médicaux. Je comprends aussi que ces blessures ou problèmes médicaux pourraient entraîner la mort, un handicap physique ou des dommages matériels.
2. Cependant, en contrepartie de l'acceptation de ma participation à l'activité susmentionnée, je, soussigné(e), conviens, par la présente, de :
  - a. Libérer et de décharger à tout jamais la base des Forces canadienne Borden, son exécutif, ses entraîneurs, ses commanditaires, ses mandataires et ses membres, ainsi que Sa Majesté le Roi du chef du Canada, le commandant de la BFC Borden, tous les officiers et les militaires du rang des Forces canadiennes, tout le personnel des PSP/FNP et tous les fonctionnaires, mandataires et employés de Sa Majesté, de toute réclamation concernant la perte, les blessures ou les dommages à l'égard de personnes ou de propriétés et de toute action, toute cause d'action, toute poursuite, toute dette, tout droit, tout compte, tout cautionnement, tout engagement, tout contrat ou toute réclamation ou demande de quelque nature que ce soit découlant de ma participation à l'activité ou survenant durant les déplacements à destination ou en provenance du lieu des activités; et
  - b. Dégager la base des Forces canadiennes Borden, son exécutif, ses entraîneurs, ses commanditaires, ses mandataires et ses membres, ainsi que Sa Majesté le Roi du chef du Canada, le commandant de la BFC Borden, tous les officiers et les militaires du rang des Forces canadiennes, tout le personnel des PSP/FNP et tous les fonctionnaires, mandataires et employés de Sa Majesté, de toute responsabilité et revendication concernant toute action, toute cause d'action, toute poursuite, toute dette, tout droit, tout compte, tout cautionnement, tout engagement, tout contrat ou toute réclamation ou demande de quelque nature que ce soit étant directement ou indirectement reliés à une perte, à des blessures ou à des dommages à l'égard de personnes ou de propriétés ou découlant de ma participation à l'activité ou survenant durant les déplacements à destination ou en provenance du lieu des activités.
3. Le présent dégageement de responsabilité me liera ainsi que mes héritiers, mes représentants et administrateurs successoraux et mes cessionnaires.

**SIGNÉ** à BFC Borden en ce [ ] . (jour, mois, année)

[ ]

Signature du participant

[ ]

Nom en lettres moulées du participant

[ ]

Signature de témoin

[ ]

Nom en lettres moulées du témoin